***Association de la Feuillaume***

**Procès verbal de l’Assemblée générale du Samedi 2 Avril 2022**

L’Assemblée Générale de l’Association de la Feuillaume s’est tenue le samedi 2 Avril 2022 de 11h00 à 12h30, au Relais Berthet, place Berthet.

Etaient présents :

* Les membres du bureau : Carole Lichtblau-Vidal, Fabrice Bonnemain, Jean-François Colliard, Elodie et Hervé Dubois, Patrick Lasquellec, Delphine Rossignol, Valérie Rivière et Yves-Alain Vassitch. Était excusé Pierre-Yves Rossignol ;
* Jean-Christian Schnell, Maire-adjoint, Délégué à l'Aménagement des espaces publics, Voirie, Environnement-espaces verts, OM, Marchés d'approvisionnement, Commerces et urbanisme, qui représentait la mairie sur l’invitation de l’Association ;
* Une dizaine de personnes dans l’assistance.

L’ordre du jour était le suivant :

1. Rapport de gestion financière de l’exercice 2021

2. Rapport moral du Président et du Bureau pour l’exercice 2021

2.1 Sites internet et communication

2.2 Sécurité

2.3 Urbanisme et Plan Local d'Urbanisme (PLU)

2.4 Evènements

3. Composition du Bureau

# 1. Rapport de gestion financière de l’exercice 2021

1. **Cotisations 2021**

Dans un contexte de crise sanitaire qui a conduit à l’annulation des principaux évènements de 2021 (brocante et pique-nique), le nombre d’adhérents a baissé à 58 en 2021, soit 20 adhérents de moins qu’en 2020. Le montant des cotisations perçues s’élève à 830 euros par rapport à 1 350 euros en 2020.

Une remontée des adhésions est indispensable pour l’Association puisse continuer à organiser les différents évènements (notamment le pique-nique et Halloween qui sont gratuits), et pour mettre en œuvre la défense du quartier. A cette fin, il est demandé à chacun d’en parler autour de lui (voisins…).

Les adhésions peuvent se faire très facilement sur internet par le site HelloAsso.

1. **Compte d’exploitation et Résultat**

Le résultat de l’exercice 2021 est un solde négatif de -3 245,08 €, qui s’explique principalement par :

* Les dépenses de refonte totale du site de l’Association, pour un montant de 1 895 € (cf. 2.1) ;
* Le report d’une facture de 2019 sur les comptes de 2021 (boissons du pique-nique de 2019), pour un montant de 648 € ;
* La baisse des cotisations (cf. a) ) ;
* L’annulation de la brocante qui est la principale source de revenus de l’association (crise sanitaire).



1. **Trésorerie**

Au 31 décembre 2021, la trésorerie de notre association était créditrice de 8 841 €, à comparer à 11 832 € au 31 décembre 2020.

L’Association garde toujours une réserve financière qui pourrait être nécessaire pour un recours juridique ou une action.

# 2. Rapport moral du Président et du Bureau pour l’exercice 2021

## 2.1. Sites internet et communication

Historiquement, l’Association avait deux sites internet différents : un site internet public et un site privé avec plus de services : forum, associations…

L’Association a engagé une simplification de ce dispositif, avec l’appui d’une agence, pour avoir un seul site, avec un accès privé pour les membres de l’Association.

Le nouveau site **www.*lafeuillaume.fr*** est maintenant opérationnel. Il contient des actualités, un calendrier des évènements, ainsi qu’un forum réservé aux adhérents.

*A noter :*

* *Dans le forum, il est possible de s’abonner à des discussions existantes au cas par cas*
* *On peut demander à avoir plusieurs adresses mail bénéficiant de l’accès au forum au sein d’un foyer- une seule adhésion reste due par foyer dans tous les cas.*

## 2.2. Sécurité

Sécurité des personnes et des biens

22 alertes ont été remontées dans « Voisins vigilants » depuis le mois de Juillet 2021 (9 mois).

Les chiffres sont similaires à ceux de la période précédente (juin 2020 à juin 2021), mais avec toutefois une augmentation du nombre de cambriolages : 8 déclarations, toutes entre octobre et février, contre 3 précédemment. M. Schnell indique que cette augmentation est générale.

Fait nouveau, les cambriolages touchent aussi les appartements : résidence de Circourt.

On constate aussi quelques comportements suspects, dont un exhibitionniste dans le bois, et un distributeur de calendrier se faisant passer pour les éboueurs (les arnaques à la prospection sont néanmoins en recul).

Des tirs ont été entendus le long de la forêt et on a retrouvé des douilles.

M. Schnell indique que certains peuvent être déçus par les délais d’intervention du 17. Cela est lié aux priorités d’intervention que fait la police, par rapport à la situation en temps réel.

Mais il faut toujours appeler le 17 pour que le sujet soit enregistré dans les bases de la police nationale. En l’absence de données, notre secteur ne sera pas prioritaire pour les affectations d’effectifs. On constate en ce moment un léger renforcement des effectifs impulsé par le gouvernement, autant qu’il nous bénéficie !

La police municipale continue à se renforcer : 3 policiers à date, 2 en recrutement d’ici mai, une réflexion en cours pour 2 renforcements supplémentaires qui passeraient l’effectif à 7 (non arbitré par la mairie). La police municipale a commencé à verbaliser les excès de vitesse, va pouvoir bientôt verbaliser les stationnements et faire les enlèvements de véhicules. Des campagnes de mesure de vitesse sont prévues.

Les caméras de vidéo-surveillance continuent à se déployer (compétence de la communauté d’agglomération). On pense en installer Avenue de Suisses pour les dépôts sauvages. Les images sont conservées 3 semaines. Un centre de surveillance urbaine va également être mis en place.

Sécurité routière

Un projet pour l’**Avenue de Circourt** est toujours étudié par la Mairie, mais l’Association constate très peu d’avancée en un an. Il est prévu cet été la réfection de la chaussée. Un plateau surélevé est à l’étude. Des marquages vélo sont également envisagés en lien avec la réfection de l’enrobé.

Les participants insistent sur le nombre élevé d’infractions sur cet axe : excès de vitesse quand le feu de la place Berthet est au vert, non-respect des stops… Des contrôles seraient efficaces parce que l’information de contraventions circule vite entre automobilistes.

Il est prévu également la réfection de l’enrobée de l’Avenue des Suisses, ainsi que celle de l’Avenue des Puits par le Département, pour le passage du Tour de France.

## 2.3. Urbanisme et PLU

Notre Association est très vigilante sur le PLU de La Celle Saint-Cloud depuis son introduction en 2017. A l’époque, nous avions déjà identifié la création d’une zone UGe en bordure du stade Guibert et de la forêt de la Malmaison, où la commune prévoyait de plus que doubler la densité de l’habitat, par rapport au reste du quartier de la Feuillaume et par rapport à l’existant au sein de cette zone. Nous avions obtenu de la Mairie qu’elle revoit à la baisse cette densité d’habitat.

Dès lors, régulièrement alertés par nos adhérents, nous suivons avec vigilance les impacts de ce nouveau règlement d’urbanisme.

Aujourd’hui, fort de 4 années de retour d’expérience des dossiers acceptés par la mairie dans le cadre de ce PLU, nous ne contestons pas ces évolutions sur le fond, mais la façon dont ce PLU, mal rédigé par un bureau d’étude privé mandaté par la Mairie, les met en œuvre :

* Une faille permet, par des divisions foncières, de contourner les limitations d’emprise au sol des constructions ;
* Les dispositions qui entourent la nouvelle règle de limitation de l’emprise au sol dégradent l’esthétique du quartier.

L’Association a proposé des évolutions concrètes du PLU, examinées par un cabinet d’avocat spécialisé qui a confirmé leur légalité, pour que :

* Les divisions parcellaires restent possibles, mais dans le respect de la règle d’emprise maximale au sol des constructions qui s’impose dans tout le reste du quartier ;
* Les règles de construction soient adaptées pour insérer plus harmonieusement les maisons dans l’environnement naturel du quartier ;

et a demandé à la Maire d’engager la révision du PLU, avant une dégradation irréversible de notre quartier.

Cependant, malgré 2 courriers en novembre 2019 et novembre 2020, 3 réunions avec la Mairie en décembre 2019, en juin 2020 et en mai 2021, rien n’a été engagé, la Mairie indiquant qu’une révision rapide du PLU n’est pas prévue.

Le sujet des divisions foncières a pris récemment une nouvelle envergure, avec une division fortement contestée par les riverains Avenue Pigault-Lebrun. D’autres propositions d’évolutions sont également formulées lors de l’assemblée (rétablissement de surfaces minimales des terrains, baisse du coefficient d’emprise au sol…).

Devant ce blocage, l’Association a élaboré un questionnaire permettant de recueillir la position des habitants du quartier. M. Schnell indique que les résultats de ce questionnaire seront clefs pour une éventuelle évolution de la position de la Mairie. **Répondez-tous au questionnaire qui est en ligne sur le site de l’Association !**

## 2.4. Evènements

Pour cette année 2022 qui marque un retour à la normale, sont prévus :

**Brocante :** dimanche 19 juin (inscriptions ouvertes)

**Pique-nique** : vendredi 2 septembre à 19h30 (ou vendredi 9 septembre en cas de mauvais temps). L’Association offre traditionnellement l’apéritif et installe les tables. Chacun apporte son pique-nique.

**Nettoyons la Forêt :** dimanche 9 octobre. Rdv au début de la sente Belloc. La Mairie met à disposition les équipements. Les adolescents sont particulièrement attendus pour cet évènement.

**Halloween** : lundi 31 octobre, place Berthet. Cet évènement a connu un très beau succès en 2021, avec plus de 100 personnes. L’Association propose une buvette gratuite, une animation avec un concours de déguisement et de la musique.

# 4. Composition du Bureau

Delphine Rossignol a fait part de son souhait de ne pas renouveler ses fonctions de trésorière. Nous la remercions pour tout son investissement pendant ces longues années et sa tenue parfaite des comptes, tout comme son implication dans l’organisation des évènements.

Valérie Rivière a également fait part de son souhait de ne pas renouveler ses fonctions de communication et de suivi des adhésions. Nous la remercions pour sa contribution indispensable.

Gilles Lassartesse a accepté de nous rejoindre pour prendre en charge ces 2 sujets.

Le bureau de l’Association est réélu à l’unanimité des participants. Il comprend les membres suivants :

* Mme Carole Lichtblau-Vidal, élue Présidente
* M. Pierre-Yves Rossignol, élu Vice-Président aux Affaires Juridiques
* M. Fabrice Bonnemain, M. Hervé Dubois et M. Yves-Alain Vassitch, élus Vice-Présidents aux Affaires Culturelles
* Mme Elodie Dubois, élue Vice-Présidente Communication
* M. Jean-François Colliard, élu secrétaire et vice-président à l’urbanisme,
* M. Patrick Lasquellec, élu vice-président à la sécurité
* M. Gilles Lassartesse, élu trésorier